

La Dominique

La Dominique est une petite île de l'archipel des Caraïbes, située entre les îles françaises des Saintes et de Marie-Galante (deux dépendances de la Guadeloupe) au nord et la Martinique, au sud. C'était une **Alternances franco-anglaises entre 1763-1814**, une Colonie britannique entre 1814-1956, et une République indépendante en 1978. En 2020 il y avait 74 243 habitants.



1884 Le pouvoir exécutif a accordé le 15 mai à M. Preston C. Nason (citoyen nord-américain), le droit d'établir le "**Système amélioré des centraux téléphoniques Nason**" qui a demandé des garanties pour la propriété non seulement contre toute contrefaçon faite dans le pays mais aussi contre l'introduction de celles réalisées à l'étranger et contre toute concurrence dans le même genre de communications qui pourrait lui enlever les bénéfices qu'elle espère avoir dans l'avenir.

La résolution n° 2228 a accordé à M. Nason pour une durée de 50 ans, à compter de la date de cette concession, le droit d'établir le système amélioré de Nason en République dominicaine.

La Résolution 2228 « Installation d'émetteurs et de récepteurs de communication ; et le droit de fabriquer, d'importer ou de fournir toute forme d'appareil téléphonique ; et de construire, exploiter et entretenir des centrales électriques ou des lignes privées ou publiques et tout ce qui comprend le système de transmission électrique de sons ou de paroles par fils ou câbles à l'intérieur de la République, à condition qu'il puisse être compris dans la catégorie de ce qui est aujourd'hui rencontré par téléphone fixe. Pendant la durée de cinquante ans précitée, le droit d'importer ou de fournir des téléphones et matériels téléphoniques (sans comprendre par là les matériaux et produits chimiques pouvant avoir une autre application), et de construire, connecter, exploiter et entretenir des centraux ou tout autre système téléphonique, ne sera accordé à aucune autre personne, société ou association »

Ce n'est qu'en **1886** que le service téléphonique a atteint la République dominicaine. C'est à peine dix ans après son invention. Début de la téléphonie en République dominicaine

M. Nason et ses héritiers ou ayants droit auront le plein droit d'ériger exprès des fabriques, d'avoir des centres d'échange et de placer des postes ou appareils sur toute rue ou grand chemin de la République où ils n'entravent pas le transit ; et de placer des fils ou des câbles sur, le long, à travers ou sous les bâtiments et les terres publiques ou les voies navigables à l'intérieur de la République et les propriétés privées avec les propriétaires desquelles il avait précédemment conclu des accords à cet effet ; et il peut de la même manière et sous la même condition faire usage de tout arbre ou buisson qu'il trouve sur son chemin et qui est nécessaire ou utile pour construire, exploiter et entretenir des lignes de communication téléphonique en tout point de la République.

En correspondance avec ces conceptions, M. Preston C. Nason s'est engagé à établir des centraux téléphoniques dans les villes de Saint-Domingue, Santiago, Puerto Plata et successivement dans toutes les autres villes et cités de la République où il pourrait regrouper 50 abonnés ; et aussi au fur et à mesure que l'entreprise acquiert du développement, elle en étendra le bénéfice aux autres communes pour la rendre plus praticable, même si le nombre d'abonnés est plus grand ; et il reliera un bureau d'État au central téléphonique local de chaque ville ou ville dans laquelle il l'établira, assurant gratuitement le service du gouvernement dans ledit central, de jour comme de nuit et à tout moment qui pourrait être nécessaire.

M. Nason s'engage pour lui-même, ses héritiers ou ayants cause, à introduire dans le pays et à adopter à ses lignes tout perfectionnement qu'il invente en matière de production d'électricité et de transmission de sons ou de paroles articulées ou téléphoniques afin que le pays jouisse toujours de les bénéfices de tous les progrès dans ce domaine.

Tous les droits accordés par cette concession resteront nuls et non avenue, si dans les six mois à compter de la date de sa promulgation, le premier central téléphonique n'a pas été établi dans la ville de Saint-Domingue, et les travaux doivent se poursuivre sous la même peine. sans interruption jusqu'à ce que les centrales électriques correspondantes soient établies à Santiago et Puerto Plata et dans d'autres villes....

En garantie du respect de ses engagements, M. Nason a déposé entre les mains du citoyen Ministre des Finances la somme de trois mille pesos, qui lui sera restituée lors de l'implantation de l'usine à Saint-Domingue, et qu'il perdra s'il n'arrive pas à réaliser cette entreprise. Extension de contrat.

Le 7 octobre 1884 Le délai d'établissement de téléphones accordé à M. Nason, contenu dans la résolution précédente, a été prolongé par le président de la République, Francisco Gregorio Billini, par la **résolution n° 2297** et a déclaré que " dans vue du contrat conclu entre le citoyen Juan Tomas Mejia, ministre du Développement (Rép. Dom.) et M. Preston C. Nason (États-Unis), daté du 19 janvier de l'année en cours, se référant à une concession pour l'établissement de lignes téléphoniques et approuvées par le Congrès national le 10 mai de l'année en cours ; et du bon de trois mille pesos déposé par M. Nason au Consulat Dominicain à New York pour le Ministère des Finances ; et considérant que Monsieur Nason a eu besoin de temps pour préparer ses travaux afin de réaliser lesdits travaux, selon la déclaration de MH Billini, consul dominicain à New York.

Le gouvernement dominicain a par la présente décidé d'accorder à M. Nason un délai supplémentaire de quatre-vingt-dix jours, à compter du 10 novembre prochain, pour se conformer aux conditions de la concession susmentionnée, dans le concept que si elle n'est pas effectuée dans la prolongation qui est accordée, le Gouvernement peut disposer librement de la caution de trois mille pesos que le concessionnaire, M. Nason, a déposée en garantie, rendant nulle et non avenue la concession et la prorogation susmentionnées, sans aucune responsabilité de la part du Gouvernement.

Le 14 janvier 1886, la société de M. Preston C. Nason (**Domingo Electric Company**) projette l'installation d'un poste téléphonique à l'**Ozama** dans le bâtiment qui occupait la Douane ou à proximité (Dock) en raison de l'importance du Commerce. Maritime à cette époque.

Au **1er avril 1886**, la Domingo Electric Company comptait **63 abonnés au téléphone** sur sa liste de paie, dont:

P. Billini, Beneficiencia y Manicomio, La Jaboneria, Botica Nacional, Café Cosmopolita, Palacio Nacional, Imp. Eco de la Opinión, Ministry of Finance, American Consulate, Post Office, Customs, Commerce Club, Port Command, Bank Commercial, French Pharmacy, Administration du Trésor, Gouvernement civil et militaire, Pharmacie La Legalidad, Pharmacie La Dominicana, Eduardo León, Entrepôt et maison Samuel Curiel, Dr Carlos Arvelo, Entrepôt et maison JB Vicini, Dr Ponce de León, JB Sturla, JM Leyba, M Marchena, Andrés Aybar, Hipólito Victoria, Jaime Vidal, Julio Pou, Manuel Martínez, JM Santony, Julio de la Rocha, Antonio Sánchez, Ramón Cuello, Luis Dubrey, José Ricardo Roques Press, Donato Salvuccio, etc....

En 1888, le réseau urbain de la capitale avait été créé, qui fournissait ses services aux abonnés par l'intermédiaire du bureau central, en payant 3 SRD par mois. L'installation de chaque appareil particulier coûte 5 RD\$ pour une seule fois.



Teléfono de manivela / Colección Centro Indotel.



Mesa operadora del sistema telefónico dominicano en 1900.



Le 9 juin 1891, le président Ulises Heureaux, par la résolution n° 3421, a décidé d'accorder à MM. Federico Lithgow et Manuel Cocco la concession d'établir des lignes téléphoniques entre les **principales villes de Cibao** en réponse à une demande faite par eux par l'intermédiaire du ministère du Développement et Travaux publics. Cette concession a été approuvée par le Congrès national par la résolution n° 3443 de la même année.

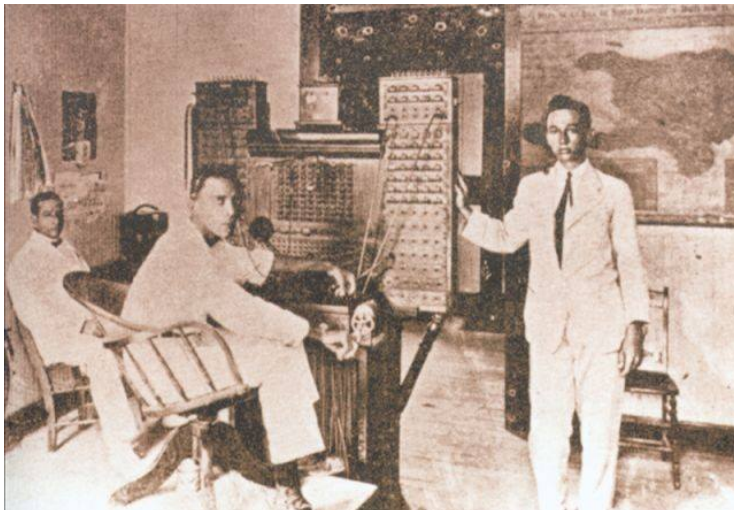
La pose des lignes téléphoniques a été un processus lent.

À Santiago, en 1897, le gouvernement a placé la première ligne entre la forteresse et le gouvernement, et en 1898, il a été question que des fils téléphoniques aient été installés dans la capitale et d'autres points. Le service de Samaná ne fonctionnait toujours pas à cette date..

Le 20 juin 1891, le président Ulises Heureaux, par la résolution n° 3431, a accepté d'accorder au citoyen Francisco Gregorio Billini une concession pour «d'abord établir une communication téléphonique entre cette ville (Saint-Domingue) et San Pedro de Macorís, dans un délai de deux ans à compter de le jour de l'approbation des présentes ; puis, selon les besoins, il étendra les lignes téléphoniques aux autres villes de l'Est et du Sud de la République dans des conditions similaires à celles de certaines déjà citées.

Cette concession a été approuvée par le Congrès national, le **22 juin 1894**, par la résolution n° 3442, qui a établi dans l'un de ses articles qu'il se réservait le droit d'édicter en temps opportun une loi réglementant le progrès desdites lignes.

En 1901, un centre téléphonique urbain gouvernemental a été inauguré sur le toit du palais du gouvernement national, en face du Parque Colón et une ligne téléphonique longue distance a été établie avec toute la région orientale.



En 1902, la première ligne téléphonique reliant la ville de Saint-Domingue à Guerra, Los Llanos, Quisqueya et San Pedro de Macorís a été installée avec succès avec une extension de 110 kilomètres pour remplacer le système télégraphique Morse.

Le 30 septembre 1902, le président du gouvernement provisoire de la République, le général de division Horacio Vásquez, a décrété, par la résolution n° 4286, que "depuis la publication de ce décret, les appels téléphoniques privés et les télégrammes envoyés par les lignes téléphoniques et télégraphiques seront être évalué." nationaux, à cinq cents d'or par mot.

Le Téléphone Urbain de la Ville de Santo Domingo et d'autres Villes

En 1904, l'interconnexion entre la capitale du pays et Cibao a été réalisée, à partir de la ligne de la ville susmentionnée et s'étendant jusqu'à Puerto Plata avec des gares à La Vega, Moca et Santiago.

Plus tard, d'autres lignes ont été prolongées Santiago-Montecristi, Santiago-San Francisco de Macorís, Seybo-Higüey, etc.

Le 14 juin 1904, une étape importante s'est produite lorsque Carlos F. Morales Languasco, pour la raison Président provisoire de la République par la Résolution 442, a déclaré le service téléphonique urbain de la capitale du pays "Travaux d'utilité publique".

Le 29 juin 1904, San Pedro de Macorís rejoint La Romana. Le président Morales Languasco, par la résolution n° 4446 du 30 septembre 1904, a déclaré d'utilité publique les travaux du téléphone urbain de San Pedro de Macorís.

Le 10 février 1905, le président de la République a décrété par la résolution n° 4522 de continuer la ligne téléphonique du War Common au district de San Francisco de Macorís, en traversant Bayaguana, Monte Plata, Cevicos et Cotuí.

Premières écoles de téléphonie

Le président Morales Languasco, voyant la nécessité d'augmenter le personnel technique requis et que le gouvernement devait répondre à cette exigence de service public, décida de créer le 6 mai 1905, une école de téléphone à Azua et une autre à Santiago de los Caballeros.

En 1911, compte tenu des progrès techniques que subissait le système téléphonique, la nécessité de préparer un personnel approprié se fit sentir, raison pour laquelle l'opportunité de créer une école de télégraphe et de téléphone fut envisagée.

Interconnexion des principales villes

Le 4 avril 1905, le président de la République, par la résolution n° 4549, ordonna « d'unir par des lignes téléphoniques les chefs des provinces communes : Azua-San José de Ocoa, Santiago-Valverde, El Seybo-Hato Mayor et La Vega-Bonao respectivement, et le chef du District de Barahona avec la communauté de Neyba.

Le 19 avril 1905, la ligne téléphonique de Bayaguana à Monte Plata est inaugurée, joignant les lignes du sud de la République à celles de Cibao.

Le 1er mai 1905, l'inauguration de la ligne téléphonique du canton de Pimentel à Cotuí est signalée.

Le 5 mai 1905, le président de la République ordonna, par la résolution n° 4559, « d'unir la population de Bayaguana à celle de Sabana de la Mar » au moyen d'une ligne téléphonique.

Le 21 juin 1905, le pouvoir exécutif décida d'unir la population de Las Matas de Farfán à celle d'El Comendador au moyen d'une ligne téléphonique.

Le 1er juillet 1905, par la résolution n° 4587, il a décidé d'unir Montecristi, Guayubín, Sabaneta et San José de las Matas.

Le 26 septembre 1905, par la résolution n° 4616, il a été décidé de construire une ligne téléphonique entre les villes de Villa Riva et le canton de Pimentel, permettant de relier les villes de Samaná, Sánchez et Matanzas.

En 1907, le premier annuaire téléphonique (le guide) a été publié.

Cette même année, Enrique Dechamps a réalisé l'interconnexion du réseau téléphonique de Santo Domingo, San Cristobal, Baní, Azua, San Juan de la Maguana, Las Matas de Farfán, Barahona, Samaná, Sánchez, Matanzas, Guerra, Los Llanos, San Pedro de Macorís, El Seybo, Higüey, La Romana, Bayaguana, Monte Plata, Cevicos, Cotuí, Villa Rivas, Canton Pimentel, Santiago, Puerto Plata, La Vega, Moca, San Francisco de Macorís, San José de las Matas, Salcedo, Bajabonico, Altamira, Jánico, Las Lagunas, Montecristi, Copey, Dajabón, San José de Ocoa et La Ceyba.

À partir de 1910, l'installation de poteaux en béton et en fer pour la pose des câbles téléphoniques a commencé.

En 1911, le Congrès national a discuté du projet de loi sur le télégraphe, qui comprenait de multiples aspects liés aux téléphones. Cette loi a été promulguée le 25 avril 1911, créant la Direction générale des télégraphes et téléphones.

Le 24 novembre 1911, par le décret n° 4963, le président de la République de l'époque, Ramón Cáceres, a publié le règlement pour l'établissement de lignes téléphoniques urbaines pour le service d'abonnement dans lequel "Quiconque le souhaite peut, avec l'autorisation préalable du secrétaire d'État pour le développement et les communications, établir des lignes téléphoniques urbaines pour le service d'abonnement dans toute population de la République, sous réserve de certaines conditions.

Le Boba d'Espagne.

De 1912 à 1915, il y a eu une période d'instabilité politique caractérisée par la guerre organisée par les dirigeants de l'époque.

Cela a eu des répercussions négatives dans le domaine des télégraphes et des téléphones et une reconstruction formelle de toutes les lignes existantes a été nécessaire pour obtenir une communication sécurisée ; pendant de longues périodes, le service a été paralysé. Au cours de cette période, le pouvoir exécutif a également autorisé les particuliers à établir des lignes téléphoniques individuelles.

De 1916 à 1918, période d'occupation militaire américaine, le secteur n'a pas beaucoup avancé.

L'acquisition d'entreprises privées a été faite sur la base du décret exécutif n° 275, signé par Thomas Snowden, gouverneur militaire de Saint-Domingue, en date du 20 mars 1919. Ce décret a déclaré les services téléphoniques et télégraphiques d'utilité publique. Même ainsi, les concessions aux particuliers ont continué.

1920 – 1930 Évolution de la technologie en République dominicaine

LE TÉLÉPHONE dit à MAGNETO

Le système d'appel avec la Magneto, étant mécanique, et causait beaucoup d'inconvénients, la signalisation était produite par un courant alternatif généré par un aimant auquel chaque appareil était attaché. En tournant la manivelle, le courant fait tomber un petit "volet" dans le Bureau central. A partir de là, l'opérateur branchait alors une fiche sur le numéro indiqué sur le badge qui correspondait au client. Ensuite il demande le numéro ou la personne à qui il voulait parler et l'opérateur après avoir remis le volet en place, avec une autre partie de la prise, établit la communication. À la fin de la conversation, le volet est de nouveau tombé, indiquant que la conversation était terminée.

Pour les appels locaux, les clients pouvaient prendre le temps qu'ils voulaient, mais pour les appels interurbains,

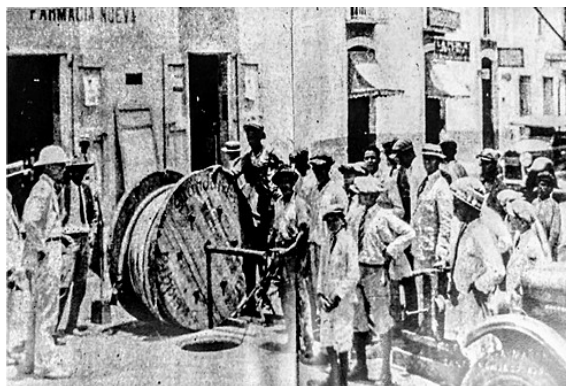
LE CENTRE MANUEL

Dans le système avec Magneto, un ou plusieurs employés ou opérateurs téléphoniques situés dans le central comme nous l'avons expliqué mettaient les clients en relation à chaque appel. Le réseau téléphonique était le nom donné à l'ensemble du système composé de tous les postes téléphoniques, fils, postes et un ou plusieurs centraux.

1926-1927 LE TÉLÉPHONE AUTOMATIQUE UNE ÉTAPE TRANSCENDANTE

Le 17 mai 1926, le président de la République, Horacio Vásquez, ordonna l'exécution du contrat signé l'année précédente entre le gouvernement dominicain, par l'intermédiaire du secrétaire au développement et aux communications, A. Pastoriza, et l'International Standard Electric Corporation. (anciennement International Western Electric Company, Inc. New York) représentée par MT Colón Morales, pour l'installation dans la ville de Saint-Domingue d'un système téléphonique urbain automatique.

Le 30 novembre 1927 Le central téléphonique automatique de la ville de Saint-Domingue a été ouvert par la direction générale du courrier et du télégraphe.



Inauguration de soterrado del cable telefónico en 1927 en la calle El Conde esquina Las Damas



Teléfono vintage de disco rotatorio
Colección Centro Indotel.



En 1930 Commence l'installation du centre automatique de **San Pedro de Macorís**.

CONCESSIONS D'EXTENSION DE SERVICE

Les concessions pour poursuivre l'expansion du service téléphonique se sont poursuivies au cours de l'année 1930.

En ce sens, le président de la République Horacio Vásquez, par le décret 1248 du 30 janvier, a accordé à la Compagnie électrique de Saint-Domingue, C. por A. , l'autorisation d'établir sur le territoire de la République le service télégraphique, téléphonique et radiographique, tandis qu'avec les décrets 1252 et 1253 du 14 février, des droits égaux ont été accordés à M. Tirso Colón Morales, citoyen nord-américain, et à M. Juan Fernández de Castro, président de la Cuba Transatlantic Radio Corporation.

FONDATION DE LA COMPAGNIE DOMINICAINE DE TÉLÉPHONE **CODETEL**

Le 11 novembre 1930, la Compagnie dominicaine de téléphone (CODETEL) a été créée par du personnel autochtone et étranger, en tant que filiale de l'Anglo Canadian Telephone Company, commençant ses opérations des mois plus tard, à San Pedro de Macoris, avec l'installation du premier central téléphonique à l'extérieur de Saint-Domingue.

Le Listing Diario dans son édition du 13 novembre 1930 rapportait que seuls 128 appareils (environ 500) avaient été connectés, et à ce moment-là le pays avait subi les ravages du cyclone San Zenón qui avait frappé la ville de Saint-Domingue.

En 1931, CODETEL acquiert la franchise pour exploiter le service téléphonique dans la capitale, par le biais d'un achat à la Compañía Eléctrica de Santo Domingo, filiale d'American Telephone & Telegraph (AT&T), qui à l'époque était également responsable de la fourniture d'énergie. l'électricité dans la capitale dominicaine.

1930 – 1942 Évolution de la technologie en République dominicaine

ACQUISITION DES ENTREPRISES DE TÉLÉPHONE DE SANTO DOMINGO ET SAN PEDRO DE MACORIS

En janvier 1931, la Compagnie dominicaine de téléphone (CODETEL) avait acheté la Compagnie de téléphone de San Pedro de Macoris à MM. Manuel de Jesús Troncoso T. et Eduardo Winter.

Le 27 mars 1931, le président de la République, Rafael L. Trujillo, promulgue la loi n° 104, par laquelle le Congrès national autorise le pouvoir exécutif à vendre purement et simplement ou sous condition et degré par degré qu'il juge nécessaire. système téléphonique automatique de la ville de Saint-Domingue et le système de lignes téléphoniques et télégraphiques interurbaines existant actuellement dans le pays, les deux systèmes appartenant à l'État, tant que le gouvernement conserve le contrôle des communications télégraphiques dans la République.

Le lendemain, la Compagnie dominicaine de téléphone a acheté au gouvernement dominicain pour 110 000,00 pesos d'or américains la compagnie de téléphone de la ville de Saint-Domingue et le système de lignes télégraphiques et téléphoniques qui relient les villes, les villages et les zones rurales de la République dominicaine.

INSTALLATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE NATIONAL (1930-1942)

Le 29 mars 1931, la Compagnie Dominicaine de Téléphone (CODETEL) inaugure le Téléphone Automatique Urbain à San Pedro de Macoris.

Le 16 juin 1933, le téléphone automatique a été inauguré dans la ville de San Cristobal. La société a ensuite acquis les franchises de Santiago, Puerto Plata et La Vega et a commencé la reconstruction du réseau d'interconnexion de ces villes avec la capitale.

Au cours de l'année 1934, plusieurs contrats de location ont été approuvés pour installer des centraux téléphoniques et des lignes avec les résolutions n ° 981 du 7 mai, les résolutions n ° 1045 du 28 août et 1080 du 2 octobre pour opérer dans les villes de Montecristi, Moca , Villa Trina et Juan Lopez.

Le gouvernement dominicain a officiellement transféré à la Compagnie dominicaine de téléphone l'ensemble du service téléphonique interprovincial, lui accordant une franchise exclusive pour l'exploitation du service national et international longue distance.

INSTALLATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE NATIONAL (1930-1942)

Cette même année 1934, la Compagnie dominicaine de téléphone (CODETEL) a inauguré le service téléphonique international sur la rue César Nicolás Pensón et au coin Máximo Gómez (terrain actuel du Théâtre national) par le biais d'une station à ondes courtes associée à une équipe Scramble.

Cette station a été identifiée comme HII et exploitée dans la bande de 20 mètres, à une fréquence de 15030 Kilocycles. Cette station s'appelait Radio City et elle faisait le lien avec le continent nord-américain et l'Europe avec la Floride et de façon précaire avec Barranquilla.

A cette époque, la société a pris des dispositions avec le gouvernement d'Haïti pour s'y établir avec la West Indies Telephone Co. afin d'installer une station similaire à celle de Saint-Domingue pour couvrir le service international avec le pays voisin.

DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE NATIONAL AU CÂBLE SOUS-MARIN (1942-1968)

En 1941, il y avait 3 244 appareils en service et 2 091 abonnés, dont 1 487 et 1 239 correspondaient respectivement à Ciudad Trujillo. Ces chiffres ne comprennent pas 192 appartenant à l'État et à l'Armée nationale. Il y avait aussi différentes centrales électriques privées.

En 1945 l'efficacité du service téléphonique et télégraphique était déjà mise en évidence puisqu'il communique à toutes les populations de la République Dominicaine. Pour la communication avec l'étranger, les Dominicains disposaient de plusieurs stations radiotélégraphiques et de trois câbles sous-marins, plusieurs stations à ondes courtes et longues pour l'alternativité. Le service téléphonique international assurait une communication rapide avec Cuba, Porto Rico, les États-Unis, l'Europe et l'Amérique du Sud.



Postal de correo del año 45 del Palacio de Comunicaciones / imagen del periódico La Nación del 27 de febrero de 1945

Le bâtiment **Palacio de Comunicaciones** est inauguré, offrant des services télégraphiques et postaux; Il exploitait également l'École des télégraphistes et les stations de radiodiffusion (HIX, HI-IX, HI-3X) ainsi qu'un théâtre radio installé au troisième niveau du bâtiment.

Aujourd'hui, le bâtiment est le siège du musée des télécommunications de la culture numérique CENTRO-INDOTEL.

Le 12 mai 1949, le gouvernement dominicain, dans un document détaillé publié au Journal officiel, a établi des tarifs pour le service local et les appels interurbains.

En 1949, CODETEL inaugure le bâtiment moderne de la rue 30 de Marzo dans la capitale, où sont concentrés tous les bureaux de l'entreprise et où sont installés un central de 2 000 lignes et six postes d'opérateur longue distance.

Le 15 juillet 1952, le président de la République a promulgué la résolution n ° 3345 du Congrès national qui approuvait un contrat entre l'État et la Compagnie dominicaine des téléphones, qui réglementait les paiements que ladite compagnie devait effectuer.

Le 30 décembre 1954, le président de la République, Hector B. Trujillo Molina promulgue la loi no. 4018 par lequel le Congrès national "déclare d'intérêt national élevé l'acquisition par l'État d'entreprises de service public pour la production, le transport et la distribution d'énergie électrique, ainsi que de téléphones urbains et interurbains établis sur le territoire national". Apparemment, ces revendications n'ont pas été satisfaites telles qu'elles ont été soulevées, car les entreprises privées ont continué à fonctionner et à se développer normalement.

Le 16 août 1955, le système de télécommunications VHF a été inauguré dans le pays au Palais de la Direction générale des télécommunications par la Radio Corporation of American de New York, les lignes de liaison entre les stations du système et les bureaux ont été installées à Santiago, La Vega, Monseigneur Nouel, San Francisco de Macoris, Montecristi, Puerto Plata, Sánchez, Samaná, La Romana, Barahona, San Pedro de Macoris, San Cristobal, El Seybo, Higüey, Baní, Azua, San Juan de la Maguana et Elias Pina.

Le 2 novembre 1956, la résolution 4475 du Congrès national a été promulguée par laquelle un contrat signé entre l'État et M. Joaquin Pelayo Rancier a été approuvé et ... installer, exploiter et entretenir une société de services téléphoniques automatiques située à Moca. Au fil des ans, l'entreprise qu'il a fondée, Urban Telephone Company, a étendu ses services à d'autres villes de l'intérieur du pays telles que La Romana, Higüey, Hato Mayor et Salcedo.

En 1957, CODETEL a demandé des preuves pour établir un service téléphonique et télégraphique avec Porto Rico, par l'intermédiaire de la société Radio Corporation of Puerto Rico dans le but d'établir un service radio UHF (Over the Horizon) entre la station située au kilomètre 6 ½ de la Mella et Autoroute El Dorado (PR).

Le 5 février 1958, la Direction générale des télécommunications autorise l'exécution d'essais de communication radio micro-ondes avec Porto Rico (Dorado) depuis Alto Bandera (République dominicaine).

Le 6 mars 1958, une autorisation a été demandée pour effectuer des essais entre Ciudad Trujillo et Alto Bandera.

Le 7 avril 1958, CODETEL demande l'autorisation d'établir un service radiotéléphonique avec la Martinique via ATT (American Telephone and Telegraph Company).

Le 29 juillet 1958, l'autorisation a été demandée pour mettre en service un système de radiotéléphonie mobile à Santiago de los Caballeros.

Le 6 août 1958, le Président de la République promulgue la résolution no. 4966 du Congrès national par lequel un contrat entre l'État et la compagnie de téléphone (CODETEL) a été approuvé qui a réformé l'original, principalement en ce qui concerne les pourcentages que la compagnie devait payer à l'État et oblige à continuer à réaliser le plan d'extension et l'amélioration du réseau.

En 1959, la sous-centrale téléphonique Sub-Duarte a été installée au kilomètre 5 ½ de l'autoroute Duarte avec un fonctionnement entièrement automatique et en 1960, l'installation de la sous-centrale Sánchez a été achevée.

En 1960, CODETEL a inauguré un bâtiment avec un central téléphonique automatique dans la ville de **Puerto Plata**.

Cette même année, le Président de la République Dr. Joaquin Balaguer a promulgué le 30 décembre, la loi n° 5464, qui modifie l'article 1er. de la loi n° 5388 du 11 août 1958 sur les conversations téléphoniques à distance.

En mai 1961, CODETEL a demandé l'autorisation d'établir un service radiotéléphonique entre la République dominicaine et le Belize, Honduras britannique, et en juin, il a autorisé l'établissement d'un service radiotéléphonique avec Taiwan.

Les années qui suivirent la chute de Trujillo provoquèrent des gouvernements éphémères, mais même ainsi le service téléphonique fonctionna toujours normalement même dans les moments les plus difficiles comme la révolte constitutionnaliste.

LE 1ER FÉVRIER 1966, LA LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS NO. 118.

Au milieu de 1967, le pays comptait **31 689 téléphones** installés, répartis dans les villes les plus peuplées.

En 1970, des systèmes de transmission par micro-ondes existaient déjà à Saint-Domingue-San Cristobal-Baní-Azua-Barahona-Neyba, Saint-Domingue-Boca Chica-San Pedro de Macoris-La Romana-Higüey, Saint-Domingue-Santiago de los Caballeros.

INSTALLATION DES CABLES SOUS-MARINS INTERNATIONAUX 1968

En octobre 1967, les études commencent pour installer un câble sous-marin entre le pays et Saint Thomas, distant de 350 milles nautiques, soit 648 kilomètres. Sa capacité serait de 144 canaux vocaux connectés à la sous-centrale de Sánchez. Son inauguration a eu lieu le 9 septembre 1968 depuis le bureau du président Dr Joaquin Balaguer lorsqu'il a appelé son homologue mexicain Gustavo Díaz Ordaz depuis le Palais national. Le nouveau système de communication établi par la compagnie de téléphone dominicaine a été réalisé au moyen de deux câbles sous-marins qui unissent Saint-Domingue au Venezuela, d'une part, et d'autre part, avec l'île de Santo Tomas, où la connexion avec un autre câble qui le relie au territoire des États-Unis d'Amérique.

Évolution de la technologie en République dominicaine 1969 - 1980

CONTRAT ENTRE L'ETAT ET CODETEL POUR LA REPRÉSENTATION A L'INTELSAT 1969

Le 7 octobre 1969, l'État dominicain et la Compagnie dominicaine des téléphones signent un contrat pour que cette dernière représente l'État au sein du Consortium international des télécommunications par satellite (INTELSAT) où CODETEL s'engage à couvrir les droits d'entrée et tout autre engagement découlant de la participation de l'État dominicain, ainsi que les dépenses d'études, de recherche, de conception, d'installation, d'exploitation et d'entretien du Segment Terrestre.

En octobre 1970, avec un appel du président de la République, le Dr Joaquin Balaguer, au chef de l'État espagnol, le généralissime Francisco Franco, le service téléphonique direct avec l'Europe sans avoir à demander l'assistance d'opérateurs aux États-Unis a été inauguré.

En 1971 et 1972 les principales avancées furent le saut à 7 chiffres des téléphones des principales villes du pays, 250 systèmes PABX, PBX. Fin 1971, 1 million d'appels interurbains étaient atteints, l'heure exacte.

Dans les années 70, il existait toujours dans le pays des centres téléphoniques manuels, qui nécessitaient l'utilisation d'opérateurs pour relier tous les appels d'une ville. les abonnés avaient des téléphones à "magnéto" .

En 1974, commençait l'installation des premières installations de "Common Control", qui étaient des installations électromécaniques contrôlées par un petit ordinateur. Les premiers centraux semi-électroniques ont été installés à **La Vega, Puerto Plata et San Pedro de Macoris**.

LA STATION TERRIENNE CAMBITA ET LA MODERNISATION DES SERVICES LONGUE DISTANCE

Le 21 juillet 1975, la station satellite Cambita-San Cristobal (105 pieds de diamètre ou 32 mètres) a été inaugurée pour intégrer la République dominicaine au réseau mondial de télécommunications, capturant les messages envoyés de différentes parties du monde au satellite Intersat IV situé sur les eaux de l'Atlantique permettant des services de voix et de télévision.

Le 4 octobre 1975, Codetel inaugure le Bâtiment Administratif

PREMIÈRE CENTRALE ÉLECTRONIQUE DU PAYS

En mai 1976, le premier central téléphonique automatique électronique contrôlé par des programmes informatiques stockés appelé n° 1EAX, contrairement à ses prédécesseurs électromécaniques, est installé.

Pour la première fois, les utilisateurs peuvent utiliser les téléphones "Touch Calling" ou Tone, le renvoi d'appel vers d'autres numéros ou opérateur, les appels gratuits des téléphones publics vers les numéros d'urgence.

Cette centrale a été installée dans la **sous-centrale de Mella** et avait une capacité allant jusqu'à **45 000 lignes** téléphoniques.

Le 14 mars 1977, un central **électronique de type C1-EAX** d'une capacité allant jusqu'à **4 800 lignes** est inauguré à **San Cristobal**.

Plus tard, au début des années 80, les centraux électroniques analogiques n° 2EAX ont été installés.

INAUGURATION DE L'ANNUAIRE COMPLÉMENTAIRE

En juillet 1976, l'Annuaire supplémentaire a été inauguré pour offrir un service 24 heures sur 24 pour informer sur les numéros de nouveaux téléphones installés ou ceux qui ont été modifiés après la publication de l'Annuaire téléphonique ou du guide.

En 1977, le premier centre de contrôle commun de grande capacité a été installée dans la partie orientale de Saint-Domingue.

Évolution de la technologie en République dominicaine 1980 - 1990

En 1981, le premier central 100% numérique a été installé, avec lequel le système de numérotation directe à distance (DDD) a commencé, automatisant le système longue distance du pays.

NUMÉROTATION DIRECTE À DISTANCE (DDD)

En 1981, la plus grande avancée technique est connue, qui est l'intégration du pays dans le Réseau Mémoire du Monde par Direct Distance Dialing, plus connu sous son acronyme DDD. Les utilisateurs de téléphone peuvent composer directement le numéro de l'utilisateur dans la zone mondiale 1 (plan de numérotation nord-américain) ou la zone mondiale 2 ou (plan de numérotation international).

PREMIÈRE CENTRALE ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE ET ÉTAPE D'EXTENSION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

En 1984, le premier central 100% numérique pour le service téléphonique local a été installé dans le nord de Saint-Domingue.

Au début et au milieu des années 80, CODETEL a commencé à installer les **premiers centraux dotés de la technologie numérique** (Basé sur le Système de Numérotation Binaire) avec une réduction substantielle des espaces, une augmentation du nombre de lignes téléphoniques, une amélioration de la fourniture de fonctionnalités (Messagerie vocale, conférences téléphoniques, renvoi d'appel, double ligne).

Ces centraux numériques étaient de type n° GTD3-EAX et GTD5-EAX. Le **GTD5-EAX** a une capacité de **140 000 lignes** téléphoniques.

En juin 1987, le service 7-1-1 est offert pour un système d'urgence centralisé.

ENTREZ DANS LE MONDE DE L'INFORMATIQUE TELENET

En 1985, la République dominicaine est entrée dans le monde de l'informatique en se connectant à Telenet, à l'époque l'un des plus grands réseaux d'information informatique au monde, qui permettait aux Dominicains d'accéder aux banques de données de 57 pays.

INTRODUCTION DU RÉSEAU CELLULAIRE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La technologie cellulaire a aussi permis d'atteindre les champs du pays ; À la fin de 1987, CODETEL a commencé à installer des téléphones publics cellulaires dans des endroits éloignés et isolés, faisant de la République dominicaine l'un des premiers pays à mettre en service ce système sans fil. Au fil des ans, la technologie cellulaire a facilité divers services avancés, offerts aux navires de croisière ou aux navires et avions, qui permettent aux membres d'équipage et aux passagers de communiquer lorsqu'ils se trouvent sur le territoire de la République dominicaine ; Codeflota, un réseau de communication sans fil qui permet un contact exclusif et continu entre le personnel opérationnel et administratif d'une entreprise, en composant seulement quatre chiffres, et le Fixed Cellular, un service pour les zones rurales où il n'y a pas d'installations de communication via le réseau filaire .

Un investissement croissant dans le domaine des systèmes sans fil permet à TRICOM d'offrir des services de téléphonie mobile et des localisateurs personnels (beepers) avec une couverture nationale, à tous ceux qui sont intéressés par un système d'urgence centralisé. TRICOM a signé un accord avec la société Motorola pour fournir au pays son premier système téléphonique numérique, ce qui lui permettra d'installer un service téléphonique résidentiel et commercial dans n'importe quelle partie des villes de Saint-Domingue.

INTRODUCTION DU RADIO LOCATOR OU BEEPER

Début 1988, CODETEL a mis en service le système de radiolocalisation ou Beeper qui permettait de recevoir des messages vocaux et des textes de manière personnelle et privée avec la capacité d'une messagerie vocale.

INSTALLATION DE L'ANNEAU MÉTROPOLITAIN EN FIBRE OPTIQUE

À la fin des années 80, CODETEL a commencé l'installation du premier anneau de fibre optique pour relier ses centraux de Saint-Domingue avec une capacité de gérer jusqu'à 100 000 circuits interurbains. À cette époque, sept autres sociétés opéraient dans le pays qui exploitaient divers sites à l'intérieur, parmi lesquelles: les compagnies de téléphone dominicaines (Operaba Cotuí, Villa Altagracia, Esperanza et Navarrete), la compagnie de téléphone urbaine, les compagnies de téléphone Nordestana, les compagnies de téléphone CxA , Communications nationales, Teleran (J. Pelayo Rancier).

Évolution de la technologie en République dominicaine 1990 - 1995

INSTALLATION DE LA STATION AU SOL NUMÉRIQUE ALAMEDA / ALTOS DE VIRELLA

En 1988, CODETEL a installé la station terrienne de communications par satellite, à Alameda, Saint-Domingue (Jupiter), qui l'a intégrée et Jupiter dans un seul système, offrant une plus grande capacité d'expansion aux lignes internationales de transmission de données à haut débit, connues sous le nom de IBS (International Business Services). Cette station, équipée d'un équipement numérique à vitesse intermédiaire de type IDR (Intermediate Data Rate), la plus avancée en matière de technologie de communication par satellite, non seulement élargit les installations dans le domaine des communications par satellite, mais sert également d'itinéraire alternatif en cas Jupiter doit être mis hors service en raison d'un phénomène atmosphérique.

En 1990, Codetel a inauguré la station terrienne Altos de Virella à Santiago, qui a représenté un pas en avant dans le 21^e siècle, devenant la première station terrienne numérique pour les communications par satellite pour la transmission vocale, qui peut gérer simultanément les circuits analogiques et numériques ainsi que la télévision. émissions.

CÂBLE OPTIQUE SOUS-MARIN TRANSCARAÏBE V CENTENAIRE

Le 14 juin 1990, CODETEL a installé le câble sous-marin à fibre optique V Centenario (TCS-Trans Caribbean System). Ce câble permet l'envoi de signaux voix, données et vidéo bas et haut débit avec une excellente qualité dans les communications internationales. Des entreprises telles que AT&T, Codetel et des entreprises de télécommunications de la Barbade, de la Colombie, des États-Unis, d'Haïti, de Porto Rico, de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago, des îles Vierges et de la République dominicaine ont participé au projet.

ENTRÉE EN CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DE TELE-PUERTO SAN ISIDRO (TRICOM)

TRICOM est né lorsque le Grupo Financiero Nacional a créé la zone de libre-échange de San Isidro, le besoin de disposer de services de télécommunications voix et données plus efficaces et moins coûteux que ceux qui existaient à l'époque. C'est là qu'est né Telepuerto San Isidro, qui allait bientôt adopter le nom commercial de TRICOM, ce qui signifie trois communications (voix, données et vidéo). TRICOM a été constituée en société commerciale conformément aux lois de la République, le 25 janvier 1988, et a commencé ses opérations en 1992 à Avenida Lope de Vega 95, où se trouvent actuellement ses bureaux principaux. En 1990, le gouvernement dominicain et TRICOM ont signé un contrat en vertu duquel nos autorités autorisaient TRICOM à offrir la gamme complète des services de télécommunications dans le pays.

ENTRÉE EN CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DE TELE-PUERTO SAN ISIDRO (TRICOM)

Dès 1992, les équipements qui permettraient d'offrir le service téléphonique local aux usagers sont installés. Pour cette raison, un central téléphonique moderne a été acquis et plus de 100 kilomètres de câbles ont été posés dans la capitale et à Santiago de los Caballeros. Dans ces locaux, TRICOM a commencé à offrir des services téléphoniques aux entreprises et aux résidences dans les villes mentionnées. Ces services comprennent le service local résidentiel et professionnel, les téléphones mobiles, fixes et mobiles, les centraux téléphoniques et les services à valeur ajoutée.

Codetel et TRICOM, par contrat, ont convenu d'interconnecter leurs centraux téléphoniques le 17 novembre 1994, conformément à la résolution 4-91 du 29 novembre 1991 du Secrétaire d'État aux travaux publics et aux communications et sur la base des recommandations des techniciens de l'UIT. À partir de ce moment, TRICOM a commencé le processus d'installation massive du service téléphonique à Saint-Domingue, Santiago et San Francisco de Macoris.

CÂBLE SOUS-MARIN AMÉRIQUES I

Le système de câble à fibre optique sous-marin Americas I, un projet commun à plusieurs entreprises internationales et qui avait été lancé en 1992, est entré en service en septembre de la même année. Le système de 8 000 kilomètres de long est le premier câble à fibre optique reliant l'Amérique du Nord, centrale et du Sud et les Caraïbes

En septembre 1993, CODETEL a lancé le service numérique qui permet une communication audiovisuelle simultanée entre deux personnes ou plus à partir de points géographiques différents appelé Vidéo Conférence.

Introduction d'Internet 1996-2000

En 1995, la République dominicaine est entrée dans le monde d'INTERNET avec l'introduction à l'époque du service Internet commuté fourni par les sociétés CODETEL et TRICOM. Ensuite, et comme dans tous les pays, la croissance explosive des comptes et des utilisateurs qui surfent sur le Net, puis l'introduction des services haut débit XDSL pour fournir une connectivité à haut débit par paire de cuivre ou câble coaxial. Les utilisateurs disposent également d'une large gamme de services de contenu, d'une connectivité virtuelle et d'un accès à différentes vitesses.

RÉSEAU CELLULAIRE NUMÉRIQUE PCS

Au milieu de l'année 1997, CODETEL a mis à la disposition de ses clients le Service de Communication Personnelle (PCS Digital), avec la technologie sans fil CDMA (Code Division Multiple Access) de dernière génération, qui offre de meilleures performances aux téléphones mobiles, ce qui en fait également un destinataire des messages numériques et alphanumériques, même si le téléphone n'est pas disponible ; service de notification de messages ; identification du numéro appelant, rappel automatique et applications futures telles que : Activer le service par la voix, recevoir des messages fax, accès Internet.

LOI GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS NO. 153-98

La loi générale sur les télécommunications, 153-98, a été rédigée conformément aux conventions et traités internationaux signés et ratifiés par le pays, qui comprend les principes de continuité, de généralité, d'égalité et de neutralité qui la complètent aujourd'hui et se caractérise par l'établissement, en expressément, l'intérêt de l'État à garantir un service de télécommunications efficace, moderne et à un coût raisonnable, à tous les habitants de la République dominicaine dans le cadre d'un régime de concurrence loyale, efficace et durable, à suivre par ceux qui fournissent ledit service.

La loi générale sur les télécommunications structure un organisme de réglementation, l'Institut dominicain des télécommunications (INDOTEL), qui favorisera le développement ordonné et efficace des télécommunications dans le pays, sur la base des stipulations.

Il incombe à INDOTEL de préparer le règlement qui complètera, à l'époque, la loi 153-98 et garantira le respect fidèle des normes qui y sont établies.

INDOTEL se caractérisera, une fois constituée, par son autonomie fonctionnelle, juridictionnelle et financière, par son impartialité et parce qu'elle doit être composée de personnes ayant une expérience incontestable dans le domaine des télécommunications et des professions connexes.

Un autre aspect pertinent de la loi précitée est la création de la "Contribution au Développement des Télécommunications", une aliquote de deux pour cent (2%) qui financera en partie l'organisme de régulation et les différents projets de développement qu'il coordonne, à travers l'administration un "fonds pour le financement de projets de développement", créé spécialement à ces fins.

L'entrée en vigueur de la loi générale sur les télécommunications assure le respect fidèle et la préservation du principe de service universel dans un environnement éminemment concurrentiel, à travers les fondements fondamentaux de la neutralité, de la non-discrimination, de la transparence, de la continuité, de l'universalité et de l'égalité. De même, une attention particulière sera demandée aux conditions d'accès aux services d'accès au réseau exigés de nous et de nos concurrents, garantissant ainsi la protection des investissements réalisés par les sociétés exploitantes.

Le conseil d'administration a été nommé par décret présidentiel en avril 1999, conformément à la loi générale sur les télécommunications n° 153-98 sur les réseaux de données par paquets.

1999 : Nous mettons en service Frame Relay, la dernière technologie pour optimiser l'envoi et la réception de données de manière efficace et rapide.

Frame Relay est une technologie de transmission, basée sur la technique de commutation rapide de trames et de paquets selon les normes internationales, utilisée comme protocole de transport, soit par des réseaux publics ou privés, dans le but d'interconnecter deux ou plusieurs points ou emplacements de l'utilisateur au sein du réseau. Le réseau Frame Relay de Verizon est composé de commutateurs ATM, avec des points de présence dans les principales villes du pays, interconnectés avec de la fibre optique dans une topologie en anneau complètement redondée, ce qui nous permet d'offrir à nos clients une disponibilité de 99,99 % au niveau national. Colonne vertébrale.

INTRODUCTION DES TECHNOLOGIES XDSL

En 1999, la Compagnie dominicaine de téléphone a lancé sur le marché le service ADSL ou Internet Flash, qui permet des débits de 128 Kbps à 8 Mbps en utilisant la paire de cuivre téléphonique et jusqu'à 6 Mbps dans les entreprises qui utilisent actuellement le service Cable Modem (Aster et Trichom). Les utilisateurs peuvent également disposer du service HDSL pour les services de lignes interurbaines T1 et de liaisons dédiées pour les réseaux de données.

ENTRÉE DU CENTENAIRE DOMINICAÏN

En 1991, les systèmes cellulaires de Century et ceux d'Utilidades Ciudadanas ont fusionné pour former Centennial. Centennial a été acquise le 7 janvier 1999 par Welsh, Carson, Anderson & Stowe et une filiale du groupe Blackstone.

AACR est la plus ancienne entreprise de télécommunications de la République dominicaine, ayant débuté ses activités en 1883 en tant que pionnière du premier câble sous-marin qui a rompu l'isolement existant entre le pays et les Antilles.

AACR a été le premier à offrir des services télégraphiques, le premier concurrent sur le marché des télécommunications et le premier à offrir un service Internet dans le pays.

En janvier 2000, Centennial Corp. a acquis 70% des actions de All América Cable & Radio, Inc., propriétaire de All América Cable and Radio Dominican Republic (AACR), donnant naissance à Centennial Dominicana.

Pionnier dans l'installation du premier réseau sans fil 100% numérique en République Dominicaine. En outre, la société propose des services interurbains (nationaux et internationaux), des cartes d'appel, des services Internet et la transmission de données.

Évolution de la technologie en République dominicaine 2000

ENTRÉE ORANGE (FRANCE TÉLÉCOM)

En mai 2000, le groupe France Télécom a acquis Orange, un opérateur mobile en Angleterre, devenant ainsi le troisième opérateur sans fil de ce pays. **Fin 2000**, France Télécom a regroupé l'essentiel de ses activités mobiles sous le nom d'Orange.

La nouvelle société porte ce nom parce qu'il est simple et facile à retenir, obtenant un plus grand impact international.

Orange a lancé sa marque pour la première fois sur le continent américain le 17 novembre 2000, en entrant en République dominicaine via France Telecom Dominicana, en tant que premier opérateur doté de la technologie GSM.

Orange fonctionne avec la technologie GSM (Global System for Mobiles), qui vous permet de conserver la mémoire de tous les contacts dans votre répertoire et la base de données sur la carte SIM (Subscriber Identification Module).

Ainsi, vous pouvez passer d'un appareil à l'autre sans perdre vos informations.

CÂBLE SOUS-MARIN ARCOS-I

Le projet Arcos-1 (Americas Region Caribbean Optical Ring System-1), développé par la société New World Networking, basée à Las Bermuda.

Parmi les pays qui composent le système Arcos-1 figurent : Bahamas, Belize Curaçao, Colombie, Costa Rica, États-Unis, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Porto Rico, République dominicaine, Turks & Caicos, Venezuela et Colombie.

Arcos-1 dispose de 8 602 câbles à fibre optique et pourra initialement fonctionner avec 15 Gbps, mais dans sa version finale, il sera possible d'étendre jusqu'à 960 Gbps.

Parmi les propriétaires des lignes figurent des sociétés telles que AT&T, Impsat, Avantel de México, MCI, Cantv de Venezuela, CODETEL (Verizon Dominicana) ainsi que d'autres fournisseurs de communications de la région.

Arcos-1 fournit un réseau non répété de 22 stations, complété par un réseau répété de 2 stations, ce qui assure une fiabilité de 99,99 %.

CONNECTIVITÉ SATELLITAIRE

Les systèmes VSAT résolvent le problème de connectivité pour les entreprises ayant des bureaux dans plusieurs endroits au niveau national et/ou international, qui sont situées dans des régions éloignées où il n'y a pas d'installations de transmission terrestre ou leur coût serait très élevé.

Normalement, le bureau principal est installé dans la zone métropolitaine et peut être connecté à la station satellite (Hub) via une ligne dédiée.

Dans le cas des bureaux distants, une petite antenne est installée à travers laquelle il communique avec le satellite.

Vous pouvez établir une communication voix, données et vidéo avec le bureau principal via le satellite. La communication de données entre les bureaux distants peut également être établie.

TECHNOLOGIE CELLULAIRE DE TROISIÈME GÉNÉRATION

3G est un terme générique qui couvre une gamme de futures technologies de réseau sans fil, notamment CDMA2000, W-CDMA (Wideband CDMA), UMTS (Universal Mobile Telecommunication Services), GPRS (Global Packet Radio Services) et EDGE (Enhanced Data Rate for Global Evolution).

Les fonctionnalités clés d'un système 3G sont son haut degré de confort de conception, la compatibilité des services, l'utilisation de petits terminaux mobiles avec la capacité de fournir des services de Roaming dans le monde, des applications Internet, Intranet et Multimédia avec une large gamme de services et équipements terminaux.

Les nouvelles technologies promettent des services haut débit (large bande) pour la navigation Web, la messagerie électronique, le transfert FTP ou de fichiers, l'envoi/réception de télécopies et les applications multimédia.

TECHNOLOGIE LARGE BANDE

Les exigences actuelles d'une plus grande bande passante et les applications multimédias des clients exigent la fourniture de services à large bande ou à très large bande grâce aux technologies actuelles de commutation de paquets et aux améliorations des performances de la paire de cuivre.

VOIX SUR IP

La technologie actuelle basée sur la demande du marché a conduit à la convergence de la téléphonie ou à l'envoi de signaux vocaux sur des réseaux de paquets en utilisant l'ensemble de protocoles le plus largement utilisé dans le monde appelé TCP/IP sur lequel la voix humaine est numérisée, mise en paquets, compressée et envoyée. sur le réseau de données permettant la réduction des coûts et l'introduction de nouvelles applications et fonctionnalités grâce à cette convergence.

En août 2004, il y avait **3,4 millions de lignes** téléphoniques, fixes et mobiles.

En 2005, la dernière vague de la technologie de commutation a commencé avec l'installation des premiers centraux basés sur l'utilisation de la technologie Voice over IP, (VoIP), connue sous le nom de Softswitch et avec l'arrivée de cette technologie, la domination de la "minute" a été brisée. comme une mesure de l'activité de téléphonie et un nouveau paradigme basé sur la bande passante commence.